

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de : Loi sur les produits dangereux (LRC) du Canada et le Règlement sur les produits dangereux (RPD), tels que modifiés

Date d'émission 24-août-2022 Date de révision 06-août-2025 Numéro de révision 2

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit FBN Florasulam 50 SC

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit PMRA Reg. No. : 34186

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Utiliser uniquement comme indiqué sur l'étiquette du produit

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

Farmer's Business Network Canada, Inc. PO Box 5607 High River, Alberta Canada T1V 1M7 1-844-200-FARM (3276)

Courriel regulatory@farmersbusinessnetwork.com

Numéro de téléphone à composer en

cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas

d'urgence

Pour obtenir une aide médicale d'urgence (humaine ou animale), communiquez avec Rocky

Mountain Poison Control au 866 767-5040

Pour une aide d'urgence chimique (déversement, fuite, incendie ou accident),

communiquez avec CHEMTREC au 800 424-9300 (Amérique du Nord) ou au 703 527-3887

(International)

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux conformément à la Loi canadienne sur les produits dangereux (LRC) et au Règlement sur les produits dangereux (RPD), tels que modifiés

Éléments d'étiquetage

Mentions de danger

Non classé

Autres renseignements

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

<u>Mélange</u>

Nom chimique	No. CAS	% en poids		Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Propylène glycol	57-55-6	5 - 10	-	
2,6,8-trifluoro-5-méthoxy-5-triazolo[1,5-c]pyrimidine- 2-sulfonamide	145701-23-1	1 - 5	-	

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Inhalation Déplacer à l'air frais.

Contact avec les yeux Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières. Obtenir des

soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Contact avec la peau Laver à l'eau et au savon. Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Ingestion Rincer la bouche.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Aucun connu.

Effets d'une exposition Aucun connu.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Poudre chimique sèche, CO2, eau pulvérisée ou mousse régulière.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2), Oxydes d'azote (NOx), Dioxyde de

soufre, Fluorure d'hydrogène.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Sensibilité à la décharge Aucun. Aucun.

électrostatique

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention **et précautions spéciales pour les** complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle. **pompiers**

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection

individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des

contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur

l'environnement.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser de l'équipement de protection

individuelle. S'assurer une ventilation adéquate.

Considérations générales sur

l'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder/entreposer

dans le contenant d'origine seulement. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y

compris ceux pour animaux. Le produit gèlera en dessous de -10 °C.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Propylène glycol	-	-	TWA: 10 mg/m3; aerosol	-
57-55-6			only	
			TWA: 50 ppm; aerosol	
			and vapor	
			TWA: 155 mg/m ³ ;	
			aerosol and vapor	

Consulter la Section 16 pour les termes et les abréviations. Remarque

Contrôles techniques appropriés

Douches Mesures d'ingénierie

> Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En Protection respiratoire

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Opaque, suspension

État physique Liquide Couleur Blanc

Odeur d'essence Odeur

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété Valeurs Remarques • Méthode Aucune donnée disponible

Point de fusion / point de

congélation

Point initial d'ébullition et plage

d'ébullition

Inflammabilité Aucune donnée disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité

ou d'explosivité

Point d'éclair Ininflammable

Température d'auto-inflammation Aucune donnée disponible Température de décomposition Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible SADT (°C)

4.89 - 4.91

pH (en solution aqueuse)

Viscosité cinématique

Viscosité dynamique 204.3 - 287.5 mPas

Solubilité dans l'eau

Solubilité(s) Coefficient de répartition

(n-octanol/eau) Pression de vapeur Densité relative

Masse volumique apparente

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Masse volumique du liquide 1.04g/mL @ 20°C

Densité de vapeur relative
Caractéristiques des particules
Dimension de particules
Distribution granulométrique

Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Autres renseignements

Masse moléculaireAucun renseignement disponibleTeneur en COVAucun renseignement disponiblePoint de ramollissementAucun renseignement disponible

Informations concernant les classes de danger physique

Explosifs

Propriétés explosives Aucun renseignement disponible. **Propriétés comburantes** Aucun renseignement disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Un

contact avec les yeux peut causer une irritation.

Contact avec la peau Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucun connu.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange:

ETAmél (orale) > 5,000 mg/kg
ETAmél (cutané) > 5,000 mg/kg
ETAmél > 5 mg/l

(inhalation-poussière/brouillard)

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Propylène glycol	= 20 g/kg (Rat)	= 20800 mg/kg (Rabbit)	-
57-55-6			
2,6,8-trifluoro-5-méthoxy-5-triaz	>= 5000 mg/kg (Rat)	>= 2000 mg/kg (Rabbit)	>= 5 mg/L (Rat) 4 h
olo[1,5-c]pyrimidine-2-sulfonami			-
de			
145701-23-1			

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.

Lésions oculaires graves/irritation Aucun renseignement disponible.

oculaire

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun renseignement disponible.

Aucun renseignement disponible. Cancérogénicité

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

Aucun renseignement disponible. STOT - exposition unique

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes	Poissons	Toxicité pour les	Crustacés
	aquatiques		microorganismes	
Propylène glycol	EC50: =19000mg/L	LC50: =51600mg/L (96h,	-	EC50: >1000mg/L (48h,
57-55-6	(96h,	Oncorhynchus mykiss)		Daphnia magna)
	Pseudokirchneriella	LC50: 41 - 47mL/L (96h,		
	subcapitata)	Oncorhynchus mykiss)		
		LC50: =51400mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		
		LC50: =710mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Propylène glycol 57-55-6	-1.07

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la

réglementation environnementale.

Ne pas réutiliser les contenants vides. Emballage contaminé

14. Informations relatives au transport

TMD Non réglementé / Non dangereux

> L'expédition par voie terrestre par voie routière ou ferroviaire n'est pas réglementée comme une marchandise dangereuse tant que l'emballage respecte toutes les exigences du TMD.

*Aucune marque, étiquette, pancarte ou document d'expédition ne s'applique selon TMD 1.45.1, mais peut être utilisé pour faciliter le transport multimodal impliquant l'OACI (IATA)

Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a.

ou l'OMI

Non réglementé pour les quantités inférieures à 5 litres par récipient individuel. Voir IATA IATA

> **SP A197** UN3082

Numéro UN ou numéro

d'identification

Désignation officielle de

transport de l'ONU

Nom technique de l'IATA Florasulame 9

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage **Dangers environnementaux**

Dispositions particulières

Code ERG

A97, A158, A197

Ш

Oui

Désignation UN3082, Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a.

(Florasulame), 9, III

IMDG Non réglementé pour les quantités inférieures à 5 litres par récipient individuel. Voir IMDG

2.10.2.7

Numéro UN ou numéro

d'identification

UN3082

Ш

274, 335, 969

MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, Désignation officielle de

transport de l'ONU N.S.A. Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage

Dispositions particulières

EmS-N°

F-A S-F

Désignation

UN3082, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT.

LIQUIDES, N.S.A. (Florasulame), 9, III, Polluant marin

Numéro de FS UL-GCS-137

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

16. Autres informations

NFPA_	Risques pour la santé	1Inflammabilité	0	Instabilité 0		Dangers particuliers -
HMIS_	Risques pour la santé	0 Inflammabilité	0	Dangers physiques	0	Protection individuelle
						X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADN	Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par voies de
	navigation intérieures (Europe)
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Europe)
AIIC	Inventaire australien des substances chimiques industriels
ATE	Estimation de toxicité aiguë
ASTM	Société américaine d'essais des matériaux
bar	Valeurs de référence biologiques pour les composés chimiques en milieu de travail
BAT	Valeurs de tolérance biologiques pour une exposition professionnelle
BEL	Limites d'exposition biologique
bw	Poids corporel
Valeur plafond	Valeur limite maximale
CMR	Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DOT	Département des transports (États-Unis)
DSL	Liste intérieure des substances (Canada)
EmS	Programme d'urgence
ENCS	Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon)
EPA	Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)
GHS	Système général harmonisé
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IBC	Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires
	transportant des produits chimiques dangereux en vrac
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IMO	Organisation maritime internationale
ISO	Organisation internationale de normalisation
KECI	Inventaire coréen des produits chimiques existants
CL50	Concentration létale pour 50% d'une population étudiée
DL50	Dose létale pour 50 % d'une population étudiée (dose létale moyenne)

MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NFPA	National Fire Protection Association
n.s.a.	Non spécifié ailleurs
CSENO	Concentration sans effet nocif observé
DSENO	Dose sans effet nocif observé
NOELR	Taux de charge sans effet observable
NZIoC	Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
LEMT	Limites d'exposition professionnelle
TBP	Substance toxique bioaccumulable persistante
PICCS	Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
PMT	Persistante, mobile et toxique
PPE	Équipement de protection individuelle
QSAR	Relation structure-activité quantitative
RID	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer
	(Europe)
SADT	Température de décomposition autoaccélérée
SAR	Relation structure-activité
FS	Fiche de données de sécurité
SL	Limite à la surface
STEL	Limite d'exposition de courte durée
STOT RE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique
TCSI	Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan
TMD	Transport de marchandises dangereuses (Canada)
TSCA	Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)
TWA	Time-Weighted Average (Moyenne pondérée dans le temps)
UN	Nations Unies
VOC	Composés organiques volatils
vPvB	Très persistante et très bioaccumulative
vPvM	Très persistante et très mobile
As	Substance allergène
DS	Sensibilisant cutané
Ot	Ototoxique
pOt	Ototoxique - risque de troubles auditifs
PS	Photosensibilisateur
RS	Sensibilisant respiratoire
s	Sensibilisateur
poS	Sensibilisant - susceptible de provoquer un asthme professionnel
Sa	Asphyxiant simple
Sd	Désignation de la peau
pSd	Désignation de la peau - potentiel d'absorption cutanée
Sdv	Désignation de la peau - vacante
Sk	Notation de la peau
dSk	Indication pour la peau - risque d'absorption cutanée
pSk	Notation cutanée - potentiel d'absorption cutanée
<u> </u>	

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur l'environnement, la santé et la sécurité

Programme de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur les produits chimiques à volume de production élevé

Ensemble de données de filtrage de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD)

Organisation mondiale de la santé des Nations Unies, OMS (World Health Organization, WHO)

 Date d'émission
 24-août-2022

 Date de révision
 06-août-2025

Note de révision Format mis à jour. Sections de la FS mises à jour: 1, 2, 4, 7, 8, 9, 11, 14.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique